

La Vie de Château

N°2 - MAI 2026

1er mai - Fête du travail



Pensez au brin de muguet, un tout petit geste, mais le bonheur d'un grand sourire à la clé.



Fête du Village

Le vendredi 29 mai à partir de 19h

Nous vous attendons nombreux pour un moment festif (sous la halle) sous le thème de l'auberge espagnole : chacun amène un "repas" à partager. Un barbecue sera à disposition et l'apéritif, le pain, les sauces seront offerts par Festi- Château et la commission des fêtes.



LA VIE À CHÂTEAU



Cérémonie du 8 mai 1945

le vendredi 8 mai 2026 à 11 heures sera célébrée la commémoration de l'armistice de 1945.

À l'occasion du **10^e anniversaire du marché**, l'association Festi-Château a eu le plaisir d'offrir 10 lots attribués par tirage au sort.

Notre marché bimensuel

aura bien lieu le **vendredi 8 mai 2026**.

Nous vous y attendons nombreux.

A cette occasion nous sommes ravis d'accueillir deux nouveaux commerçants :

Glaces et Merveilles ainsi que **la Brasserie KMEHO**



9 mai 2026 - La Roue Tourne **spectacle/balade à vélo**, idée originale organisée par **Scènes Plurielles** de la Porte du Hainaut et l'**A.D.A.V** en date 9 mai 2026 à 16h - départ à vélo de Saint-Amand-les-Eaux - sur inscription au 03.27.19.04.43

Le **jeudi 28 mai 2026**, la mairie aura le plaisir d'honorer les jeunes mamans à l'occasion de la **fête des mères**, un moment tout particulier pour célébrer l'amour qui accompagne chaque naissance.



La Mairie accueille le public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00

Rendez-vous possible les après-midi (sauf le mercredi) et le samedi matin

Tél 03 27 48 66 04 - Email : accueil@ville-chateau-abbaye.fr

Retrouvez l'actualité de la commune sur Facebook (contact Christelle DELCROIX) et sur notre site

ENVIRONNEMENT



En partenariat avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout des plantes locales vivaces ont été commandées pour **le fleurissement de la commune.**

TAILLE DES HAIES ET PROTECTION DES OISEAUX

Avec l'arrivée du printemps, débute également la période de nidification des oiseaux. Afin de préserver la biodiversité, il est recommandé d'éviter la taille des haies, arbres et arbustes entre mi mars et fin août, période durant laquelle de nombreuses espèces d'oiseaux construisent leurs nids et élèvent leurs petits.

Avant toute intervention sur la végétation, nous vous invitons à vérifier la présence éventuelle de nids et à privilégier les tailles en dehors de cette période, lorsque cela est possible.



La Municipalité remercie les habitants pour leur vigilance et leur engagement en faveur de la nature.

Suite à différentes remarques sur **l'entretien du cimetière**, nous vous informons que depuis le 1er janvier 2022, l'interdiction des produits phytosanitaires s'applique à tous les cimetières de France. Désormais aucun pesticide désherbant, fongicide ou insecticide n'est utilisé pour l'entretien des espaces verts. Nous réfléchissons donc à une solution naturelle afin d'embellir notre cimetière.



ENFANCE ET JEUNESSE



72 enfants inscrits ont eu la joie de se retrouver lors de l'accueil de loisirs durant les vacances de Pâques.

Festichâteau a offert une glace aux enfants présents le vendredi lors des 10 ans du marché.



Les inscriptions à l'accueil de loisirs pour le mois de juillet 2026 se font en ligne sur MY PÉRI'SCHOOL jusqu'au 15 mai 2026.

INFORMATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Conférence sur les risques cyber : comment s'en protéger efficacement ?

Le **lundi 1er juin 2026** de 17h à 19h à la maison des Associations de la commune. Inscription en mairie



Le Ministère de l'Intérieur propose l'application "MA SÉCURITÉ" qui vous permet, entre autre, de partir en vacances tout en mettant en sécurité votre domicile.

Une consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par **Voies Navigables de France (VNF)** et relative au projet de Plan pluriannuel d'opération de dragage, et prescrite en application des articles L.181-10-1 et R.181-36 AR.181 - 38 du code de l'environnement.

Elle se déroule du **mercredi 1er avril au mercredi 1er juillet 2026** inclus

Une permanence du commissaire d'enquête aura lieu en mairie le mardi 5 mai 2026 de 9h à 12h.

Pour toute la durée de consultation, le public peut consulter les documents et y déposer leurs observations sur le site internet <https://www.registre-numérique.fr/prog-dragages-vnf>



ÉTAT CIVIL

Mariage : Geoffrey MARTEL et Amélie HERBIN, le 25 avril 2026



QUELQUES RECOMMANDATIONS DE LA MUNICIPALITÉ



TAILLE DES HAIES ET PROTECTION DES OISEAUX

Avec l'arrivée du printemps débute également la période de nidification des oiseaux.

Afin de préserver la biodiversité, il est recommandé d'éviter la taille des haies, arbres et arbustes entre fin mars et fin août, période durant laquelle de nombreuses espèces d'oiseaux construisent leurs nids et élèvent leurs petits.

Avant toute intervention sur la végétation, nous vous invitons à vérifier la présence éventuelle de nids et à privilégier les tailles en dehors de cette période, lorsque cela est possible.

UTILISATION DES ROBOTS TONDEUSES ET PROTECTION DES HÉRISSENS

La municipalité souhaite sensibiliser les habitants à l'utilisation des robots tondeuses, notamment durant la période d'activité de la faune sauvage.

Les hérissons, espèces protégées et utiles au jardin, sont particulièrement actifs la nuit et au crépuscule. Malheureusement, ils peuvent être gravement blessés par les robots tondeuses lorsqu'ils se déplacent dans les jardins.

Afin de contribuer à leur protection, il est recommandé de :

- faire fonctionner les robots tondeuses en journée uniquement,
- éviter leur utilisation la nuit ou au crépuscule,
- vérifier régulièrement le jardin avant la tonte.



Ces gestes simples permettent de préserver la biodiversité locale, de protéger ces petits animaux indispensables à l'équilibre de nos jardins et à préserver notre environnement.

La municipalité remercie les habitants pour leur vigilance et leur engagement en faveur de la nature.

